

LA VENTE INCOMPARABLE

DU STOCK DE H. H. PIGEON EST COMMENCEE

LES ACHETEURS ABONDENT

Les marchandises se sacrifient

Rendez - Vous a Bonne Heure

CHEZ Pigeon Pigeon & Cie.

49 51 Rue Rideau

OTTAWA

THE JAPON

La demande pour notre thé de 30 cts a été...

STROUD & FRERES

C'EST DECIDE!

Tous nos articles de modes

D'HIVER

Seront Vendus

A Moitié prix

Il nous faut les vendre

Chaque dame

devrait venir

voir les bargains

que nous offrons

au magasin

fameux de

Woodcock

318

RUE WELLINGTON

Nouveau Feuilleton

Nous sommes obligés d'annoncer à nos lecteurs que l'épave de la MAISON DE VIRGINIE...

Pour faire une autre heureuse variante nous allons donner JULIA...

Ces courts feuilletons servent à préparer le public à une œuvre que nous leur servirons sous peu.

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, 17 FEVRIER 1890.

La séance s'ouvre à 3 h. 15. M. BOWELL propose de faire insérer dans les journaux de la chambre les lettres que M. Rykert a publiées dans le Citizen...

M. LAURIER demande que cette motion reste en suspens jusqu'à demain, pour qu'il ait le temps d'écrire ces lettres.

SIR JOHN consent à cette proposition. La chambre adopte ensuite plusieurs bills privés.

LE BILL MACCARTHY

M. LAURIER commence par dire qu'il ne voit dans le bill de M. MacCarthy qu'une idée de domination et d'intolérance envers la minorité française...

Parlant de Lord Durham, M. Laurier dit que M. MacCarthy aurait dû faire connaître tout le rapport de ce gouverneur lorsqu'il déclare que la révolte des Canadiens Français n'avait été causée que par les oppressions du gouvernement d'alors sur le peuple.

Parlant de Lord Durham, M. Laurier dit que M. MacCarthy aurait dû faire connaître tout le rapport de ce gouverneur lorsqu'il déclare que la révolte des Canadiens Français n'avait été causée que par les oppressions du gouvernement d'alors sur le peuple.

M. LAURIER demande que cette motion reste en suspens jusqu'à demain, pour qu'il ait le temps d'écrire ces lettres.

SIR JOHN consent à cette proposition. La chambre adopte ensuite plusieurs bills privés.

M. LAURIER commence par dire qu'il ne voit dans le bill de M. MacCarthy qu'une idée de domination et d'intolérance envers la minorité française...

Parlant de Lord Durham, M. Laurier dit que M. MacCarthy aurait dû faire connaître tout le rapport de ce gouverneur lorsqu'il déclare que la révolte des Canadiens Français n'avait été causée que par les oppressions du gouvernement d'alors sur le peuple.

Parlant de Lord Durham, M. Laurier dit que M. MacCarthy aurait dû faire connaître tout le rapport de ce gouverneur lorsqu'il déclare que la révolte des Canadiens Français n'avait été causée que par les oppressions du gouvernement d'alors sur le peuple.

M. LAURIER demande que cette motion reste en suspens jusqu'à demain, pour qu'il ait le temps d'écrire ces lettres.

SIR JOHN consent à cette proposition. La chambre adopte ensuite plusieurs bills privés.

M. LAURIER commence par dire qu'il ne voit dans le bill de M. MacCarthy qu'une idée de domination et d'intolérance envers la minorité française...

Parlant de Lord Durham, M. Laurier dit que M. MacCarthy aurait dû faire connaître tout le rapport de ce gouverneur lorsqu'il déclare que la révolte des Canadiens Français n'avait été causée que par les oppressions du gouvernement d'alors sur le peuple.

Parlant de Lord Durham, M. Laurier dit que M. MacCarthy aurait dû faire connaître tout le rapport de ce gouverneur lorsqu'il déclare que la révolte des Canadiens Français n'avait été causée que par les oppressions du gouvernement d'alors sur le peuple.

M. LAURIER demande que cette motion reste en suspens jusqu'à demain, pour qu'il ait le temps d'écrire ces lettres.

SIR JOHN consent à cette proposition. La chambre adopte ensuite plusieurs bills privés.

M. LAURIER commence par dire qu'il ne voit dans le bill de M. MacCarthy qu'une idée de domination et d'intolérance envers la minorité française...

Parlant de Lord Durham, M. Laurier dit que M. MacCarthy aurait dû faire connaître tout le rapport de ce gouverneur lorsqu'il déclare que la révolte des Canadiens Français n'avait été causée que par les oppressions du gouvernement d'alors sur le peuple.

Parlant de Lord Durham, M. Laurier dit que M. MacCarthy aurait dû faire connaître tout le rapport de ce gouverneur lorsqu'il déclare que la révolte des Canadiens Français n'avait été causée que par les oppressions du gouvernement d'alors sur le peuple.

M. LAURIER demande que cette motion reste en suspens jusqu'à demain, pour qu'il ait le temps d'écrire ces lettres.

SIR JOHN consent à cette proposition. La chambre adopte ensuite plusieurs bills privés.

M. LAURIER commence par dire qu'il ne voit dans le bill de M. MacCarthy qu'une idée de domination et d'intolérance envers la minorité française...

Parlant de Lord Durham, M. Laurier dit que M. MacCarthy aurait dû faire connaître tout le rapport de ce gouverneur lorsqu'il déclare que la révolte des Canadiens Français n'avait été causée que par les oppressions du gouvernement d'alors sur le peuple.

Parlant de Lord Durham, M. Laurier dit que M. MacCarthy aurait dû faire connaître tout le rapport de ce gouverneur lorsqu'il déclare que la révolte des Canadiens Français n'avait été causée que par les oppressions du gouvernement d'alors sur le peuple.

M. LAURIER demande que cette motion reste en suspens jusqu'à demain, pour qu'il ait le temps d'écrire ces lettres.

SIR JOHN consent à cette proposition. La chambre adopte ensuite plusieurs bills privés.

de friction entre les deux races, et d'arriver à former une seule et même nation. Mais par quels moyens? Pas certainement ceux que propose M. MacCarthy lorsqu'il veut que la race française soit le front et la racine à son origine. La race Anglaise est une race qu'il admire, mais la race française a aussi des qualités égales et l'absorption de l'une par l'autre n'est pas nécessaire. Pourquoi plutôt ne pas les laisser grandir toutes deux dans l'amour de leur patrie commune qui est le Canada. Faisant allusion aux paroles de M. Charlton au sujet de la bataille des plaines d'Abraham, M. Laurier dit qu'en faisant les prières du long duel entre la France et l'Angleterre pour la possession du Canada, duel qui s'est terminé sur les plaines d'Abraham, son cœur a saigné en face de cette défaite, mais il ne peut s'empêcher de dire que la séparation d'avec la France en ces tristes jours a été pour le bien et l'avantage des Canadiens Français, auxquels l'Angleterre a eu le bon sens d'accorder les libertés politiques et religieuses. Il serait malheureux aujourd'hui de voir couler du sang de Canadiens Français les concessions au moyen desquelles l'Angleterre a su s'en faire des amis et des défenseurs loyaux dans les jours de danger. La loyauté ne consiste pas à baisser la main qui frappe, mais à être reconnaissant pour les bienfaits reçus, et il ne comprend pas comment le député de Norfolk ait pu accuser les Canadiens Français d'être loyaux seulement par intérêt. M. Laurier cite la conduite tenue par M. Papineau à l'âge de 25 ans lorsqu'il est allé porter à pied de Montréal à Québec des dépêches importantes, alors que les parties en guerre pouvaient se faire entendre, dit-il, M. MacCarthy a réussi à soulever le fanatisme dans Ontario. L'an dernier il se trouvait dans un magnifique comté d'Ontario où les nobles thirteen étaient considérés comme les sauveurs du pays, et les autres membres des communes comme des Judas Iscariotes. M. Wright a conversé avec les habitants de ce comté et il a fait de son mieux pour les désabuser de leurs idées erronées au sujet de la pauvreté, de l'ignorance et de l'état de servilité dans lequel se trouvaient ces pauvres habitants de la Province de Québec. Il a pris la parole de ses prédécesseurs, de ses religieux et de ses amis, et a fait comprendre à ses auditeurs qu'il n'y avait pas de personnes plus dignes de respect que ces prêtres et religieux.

M. Wright termine en disant qu'il y a encore moyen de sauver l'office de la confédération chrétienne par ces attaques malhonnêtes, en continuant à mettre en pratique les principes qui nous ont guidés jusqu'à présent: Justice, Fair Play, et Droits Égaux pour tout le monde.

M. LANDRY (DEBENT) combat le bill MacCarthy et l'amendement Davin. Il est d'avis que le parlement ne doit pas se décharger de sa responsabilité en cette affaire.

M. WALTON (ALBERT) déclare qu'il n'approuve pas le préambule du bill, mais qu'il est en faveur d'une seule langue officielle dans le N. O.

M. DESSAINT accuse M. MacCarthy et ses partisans de vouloir arriver par ce bill à abolir la langue française et la religion catholique en Canada.

Il fait l'historique des capitalisations de Québec et Montréal et du traité de Paris qui garantissent la langue française et le libre exercice de notre religion. Ces traités ont été respectés jusqu'à ce jour, et il est trop tard, aujourd'hui que les Canadiens sont un million et demi, pour que M. MacCarthy ait chance de réussir dans sa tentative.

M. DESSAINT termine en disant que lors de leurs droits les Canadiens français ne craignent pas les attaques de M. MacCarthy.

M. CHAPLEAU propose l'ajournement du débat.

A 11,30 la chambre s'ajourne.

NOUS VOUS SOUHAITONS

UN HEUREUX NOEL

ET

Une Bonne et Heureuse Année

BROWN, EDMONDSON & Cie.,

61 RUE RIDEAU.

Un député pour Hull

Décret du conseil de ville

Le conseil de ville de Hull a décidé, hier soir, sur motion de MM. Barrette et Thibault de demander au gouvernement d'accorder trois députés au comté d'Ottawa, au nord pour représenter directement la cité de Hull et les deux villages d'Arundel et de la Pointe à Gatineau. M. le maire, M. Pochévin, Viau et M. C. B. Major ont été nommés délégués par le conseil pour aller présenter cette pétition au gouvernement.

Il n'est pas probable cependant que le gouvernement se rende au désir du conseil de ville de Hull, car le comté d'Ottawa est en douze comtés réservés dont il est impossible de changer les limites ou la division sans le concours de la majorité des députés de ce comté. Or la majorité de ce comté n'est pas en faveur de ce projet.

Ce n'est pas dans l'état actuel des esprits à l'égard de la cité de Hull que la majorité de ce comté consentira à séparer cette ville du reste du comté. Le plus que cette majorité consentira probablement à accorder sera deux députés pour tout le comté.

Conseil-de-Ville d'Ottawa

Collections plus élevées des taxes. Un portrait de \$175. Le rôle du comté exécutif.

L'Assemblée régulière du conseil de ville a eu lieu hier soir.

Le conseil adopte sans discussion le rapport des comités des Travaux, celui du comité du Feu et celui du comité des marchés.

Le rapport du comité de l'impôt a été lu et adopté. Le conseil a décidé de maintenir le mode plus sévère de perception des taxes d'agros et d'élévation de la paye. Si les locataires sont incapables de payer ces taxes le propriétaire en sera responsable. Le rapport recommande aussi la nomination de M. Colin Dewar pour aider à la perception de ces taxes.

M. Pochévin Durocher s'oppose à l'adoption de ce rapport; il trouve injuste que le propriétaire soit responsable des taxes que le locataire ne paie, refuse, ou est incapable de payer.

M. Strossel et M. Durocher et propose un rapport ne soit pas adopté maintenant. Le vote donne le résultat suivant: Pour l'amendement MM. Bingham, Borthwick, Butterworth, Campbell, Durocher, Farrell, Hill, Johnston, Scott, et Strossel. Contre MM. H. P. Brown, député d'Ottawa, Cransell, Gordon, Henderson, Hutchison, Laventure, MacLean, Monk, Raphael, Richard, Roger et Scrim-12.

Après l'adoption du rapport M. Pochévin Roger demande s'il est vrai que le comité de la propriété fait un portrait de \$175, et quelle position prendra le comité exécutif?

M. Bingham dit que oui, et que ce sera un très bon portrait. Il ajoute que le comité exécutif montrera prochainement son utilité en regardant les dépenses du comté de l'année dont M. Roger est président.

Le conseil s'ajourne.

Le pont sur l'Ottawa

Demande de subvention provinciale

Hier après-midi une députation composée de MM. J. B. Booth, représentant le chemin de fer Canadien et Atlantique; McTavish, représentant le chemin de fer Vaudreuil et Percost, le maire Erratt, représentant la cité et MM. Glenow, Frank Macdonald et P. H. Chabot, représentant la compagnie du pont propose sur l'Ottawa, établie au nom de M. H. P. Brown, député d'Ottawa à la législature d'Ontario, lui demander d'user de son influence auprès du gouvernement pour obtenir une subvention en faveur de la construction d'un pont sur la rivière Ottawa, entre la cité de Hull et la pointe Nepean vis-à-vis la rue Water ou Cathart.

M. Brown a répondu que si ce pont n'imposait pas de taxes de passage au trafic, et si aucune compagnie de chemin de fer ne devait avoir le monopole du pont, mais que toutes pourraient y faire circuler leur train, il y avait tout espoir d'obtenir une subvention pour ce pont, et qu'il recommanderait à M. Mowat de l'acquiescer.

La députation s'est retirée satisfaite.

NOUVELLES LOCALES

M. J. G. McArthur, de Montréal, agent général pour la compagnie de pierre de Cleveland, Ohio, est maintenant à Ottawa en visite chez son frère M. William McArthur.

Les grandes courses sur l'Écluse St-Louis sont commencées, cette après-midi. Les entrées sont nombreuses et comprennent les meilleurs chevaux du Canada.

M. le notaire Charlebois de Québec, et M. Philippe Malouin, avocat, fils de M. Malouin ex-député de Québec, sont à Ottawa.

M. Charles Langlier député de Montmorency parlera probablement ce soir en français sur le bill MacCarthy. MM. La Rivière et Fiset ont aussi annoncé leur intention de prendre part à la discussion.

M. J. G. McArthur, de Montréal, agent général pour la compagnie de pierre de Cleveland, Ohio, est maintenant à Ottawa en visite chez son frère M. William McArthur.

Les grandes courses sur l'Écluse St-Louis sont commencées, cette après-midi. Les entrées sont nombreuses et comprennent les meilleurs chevaux du Canada.

M. le notaire Charlebois de Québec, et M. Philippe Malouin, avocat, fils de M. Malouin ex-député de Québec, sont à Ottawa.

M. Charles Langlier député de Montmorency parlera probablement ce soir en français sur le bill MacCarthy. MM. La Rivière et Fiset ont aussi annoncé leur intention de prendre part à la discussion.

M. J. G. McArthur, de Montréal, agent général pour la compagnie de pierre de Cleveland, Ohio, est maintenant à Ottawa en visite chez son frère M. William McArthur.

Les grandes courses sur l'Écluse St-Louis sont commencées, cette après-midi. Les entrées sont nombreuses et comprennent les meilleurs chevaux du Canada.

M. le notaire Charlebois de Québec, et M. Philippe Malouin, avocat, fils de M. Malouin ex-député de Québec, sont à Ottawa.

M. Charles Langlier député de Montmorency parlera probablement ce soir en français sur le bill MacCarthy. MM. La Rivière et Fiset ont aussi annoncé leur intention de prendre part à la discussion.

M. J. G. McArthur, de Montréal, agent général pour la compagnie de pierre de Cleveland, Ohio, est maintenant à Ottawa en visite chez son frère M. William McArthur.

Les grandes courses sur l'Écluse St-Louis sont commencées, cette après-midi. Les entrées sont nombreuses et comprennent les meilleurs chevaux du Canada.

M. le notaire Charlebois de Québec, et M. Philippe Malouin, avocat, fils de M. Malouin ex-député de Québec, sont à Ottawa.

M. Charles Langlier député de Montmorency parlera probablement ce soir en français sur le bill MacCarthy. MM. La Rivière et Fiset ont aussi annoncé leur intention de prendre part à la discussion.

M. J. G. McArthur, de Montréal, agent général pour la compagnie de pierre de Cleveland, Ohio, est maintenant à Ottawa en visite chez son frère M. William McArthur.

Les grandes courses sur l'Écluse St-Louis sont commencées, cette après-midi. Les entrées sont nombreuses et comprennent les meilleurs chevaux du Canada.

M. le notaire Charlebois de Québec, et M. Philippe Malouin, avocat, fils de M. Malouin ex-député de Québec, sont à Ottawa.

M. Charles Langlier député de Montmorency parlera probablement ce soir en français sur le bill MacCarthy. MM. La Rivière et Fiset ont aussi annoncé leur intention de prendre part à la discussion.

M. J. G. McArthur, de Montréal, agent général pour la compagnie de pierre de Cleveland, Ohio, est maintenant à Ottawa en visite chez son frère M. William McArthur.

Les grandes courses sur l'Écluse St-Louis sont commencées, cette après-midi. Les entrées sont nombreuses et comprennent les meilleurs chevaux du Canada.

M. le notaire Charlebois de Québec, et M. Philippe Malouin, avocat, fils de M. Malouin ex-député de Québec, sont à Ottawa.

M. Charles Langlier député de Montmorency parlera probablement ce soir en français sur le bill MacCarthy. MM. La Rivière et Fiset ont aussi annoncé leur intention de prendre part à la discussion.

M. J. G. McArthur, de Montréal, agent général pour la compagnie de pierre de Cleveland, Ohio, est maintenant à Ottawa en visite chez son frère M. William McArthur.

Les grandes courses sur l'Écluse St-Louis sont commencées, cette après-midi. Les entrées sont nombreuses et comprennent les meilleurs chevaux du Canada.

M. le notaire Charlebois de Québec, et M. Philippe Malouin, avocat, fils de M. Malouin ex-député de Québec, sont à Ottawa.

M. Charles Langlier député de Montmorency parlera probablement ce soir en français sur le bill MacCarthy. MM. La Rivière et Fiset ont aussi annoncé leur intention de prendre part à la discussion.

M. J. G. McArthur, de Montréal, agent général pour la compagnie de pierre de Cleveland, Ohio, est maintenant à Ottawa en visite chez son frère M. William McArthur.

Les grandes courses sur l'Écluse St-Louis sont commencées, cette après-midi. Les entrées sont nombreuses et comprennent les meilleurs chevaux du Canada.

M. le notaire Charlebois de Québec, et M. Philippe Malouin, avocat, fils de M. Malouin ex-député de Québec, sont à Ottawa.

M. Charles Langlier député de Montmorency parlera probablement ce soir en français sur le bill MacCarthy. MM. La Rivière et Fiset ont aussi annoncé leur intention de prendre part à la discussion.

NOUVEL HOTEL

M. G. Gratton, si avantageusement connu du public voyageur et des citoyens d'Ottawa en général, vient de faire des améliorations considérables à son nouvel hôtel sur la rue Sussex, autrefois connu sous le nom de Reid Hall.

Cet hôtel est situé dans la partie centrale de la ville, bien éclairé, et confortablement meublé pour recevoir des pensionnaires et les voyageurs de commerce.

Les prix sont très raisonnables \$1.00 par jour seulement pour les hôtes temporaires. Les prix pour pension à la semaine ou au mois sont en proportion beaucoup plus bas. Ce sont les conditions en demande.

La buvette de l'hôtel est fournie de meilleurs liquides et liqués qu'il y a sur le marché, et la salle de billard et de pool est très bien aménagée. Les employés sont civils, courtois et obligés, et M. Gratton qui a montré un si grand tact dans le choix de ses employés est sûr de réussir dans son entreprise.

Quand vous allez à Montréal rendez-vous à l'Hotel Richelieu, le seul hôtel de première classe dans le centre de la ville tenu sur le plan Européen et Américain. J. B. Durocher, Propriétaire.

NOUVEAU ST LAWRENCE HALL

COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS \$1.00 par jour

Salle de Billard, Salon de Billard et Billard, Laiterie, etc.

Salle à Din. Spacieuse.

30 Jolis chambres à coucher.

Une entrée principale et deux autres privées.

Éclairé par la lumière électrique incandescente.

\$1.00 PAR JOUR

NOUVEAU ST LAWRENCE HALL

Coin des rues Rideau et Nicholas.

L. LABERGE - PROPRIETIRE

Agence et Commission

ETABLIES AU

No 21 Rue York, près de la rue Sussex

PAR LE

CAPT. WILLIAM MCCAFFREY

(Autrefois hôtelier, rue Queen)

J'attire l'attention des hommes d'affaires et autres sur le fait que j'ai ouvert une ligne d'affaires à Commission à l'endroit ci-dessus désigné.

Une prompt attention sera accordée à toutes affaires à moi confiées.

Produits de toutes Espèces, Fruits ETC., ETC.

CAPT. W. MCCAFFREY.

VENTION EXPOSAS DE TERRES

De la Tour Supérieure, Ottawa.

Canada. JOHN MILTON, J. S. LAURIN, du District d'Ottawa (canton de Templeton, No. 553.) dans la province de Québec, marchand, faisant affaires comme tel sous le nom et raison de John McLaughlin & Co., Demandeur; contre les terres et emplacements de JAMES DUNSE, du canton de Templeton, dans la province de Québec, cultivateur, Défendeur.

Toutes ces terres sont situées dans le canton de Templeton et étant comprises de la troisième partie est du lot numéro dix dans le troisième rang du dit canton, contenant soixante et six acres de terre en superficie, plus ou moins, suivant le plan officiel et livre de registre du dit canton; bornée au sud par le lot numéro dix A, dans le second rang, au nord par le lot numéro dix B, dans le quatrième rang, à l'est par le lot numéro neuf dans le dit troisième rang et à l'ouest par la troisième partie centre du dit lot numéro dix, dans le troisième rang, avec une maison et autres bâtiments dessus érigés.

Pour être vendue au bureau du registraire, pour le comté d'Ottawa, en la cité de Hull, le VINGTIÈME JOUR DE FEVRIER prochain, à DIX heures de l'après-midi. Le dit livre rapportable le vingt-cinquième jour de février 1890.

LOUIS M. COULTLEE, Sheriff, 589

Bureau du Sheriff, Aylmer, 10 février 1890.

SCHARF & FORD

242, 244, et 246, Rue Dalhousie.

EPICERIES

ET Provisions de Familles

Aussi Hangar à grain et foin.

PETITE GAZETTE

ON DEMANDE une servante, s'adresser à Madame J. Courtois 96 Rue Bolton.

ON DEMANDE une servante. L'adresser chez Trudel, confiseurs 540 Rue Sussex.

ON DEMANDE Une fille canadienne française, trouvant de l'emploi s'adresser à Mme Oscar McDonald, No. 25 rue St. André.

ON DEMANDE un jeune garçon pour porter les lettres à la Cité de St-Joseph. S'adresser à ce bureau.

A VENDRE - Un piano neuf sortant de la manufacture Heintzman. Conditions faciles, s'adresser au bureau du Canada.

ON DEMANDE - Un jeune garçon pour porter les lettres à Hochelaga. S'adresser au Bureau.

A VENDRE - Un bon engin de seconde main de 8 chevaux vapeur et une chaudière de 8 chevaux. S'adresser au bureau du Canada.

A VIS AUX MÈRES - Le "Sirop" Ostman de Mme Winslow devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de nos pauvres petits, produit un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la fièvre, et les autres symptômes de l'éruption de la denture, et en évitant tout danger de complications. Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, évite le danger de faire faire des dents à la denture, fait disparaître les souffrances musculaires en évitant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la fièvre, soit qu'elle provienne de la denture, ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Avec confiance et demande le "Sirop" Ostman de Mme Winslow" et se trouve dans toutes les pharmacies.

ON DEMANDE - Un bon agent voyageur pour le comté de Hull. Espoir constant. Avantages particuliers à ceux qui n'ont aucun autre emploi. Articles aux clauses. Ne tardez pas. Le salaire est en premier jour. BROWN BROS., aerymen, Rochester, N. Y.

A. B. MACDONALD

LE CÉLÈBRE ENCAUSTEUR DES BANS DE LA BASILIQUE.

Vente à commission, meubles, effets, maison, propriétés immobilières, etc. Satisfaction garantie dans tous les cas. Ses 30 années d'expérience le place à la tête des courtiers de la ville.

La plus grande confiance absolue dans toutes transactions.

Bureau 47 rue Rideau, Montréal 255 rue Nicholas.

MAISONS A VENDRE

Sur les rues King, Daly, Stewart, Theodora, Waller, Nicholas Avenue, Langar, Cooper, Cumberland, Wilhelmina, Victoria, Murray, Elgin, Florence, Church, St. Charles, Murray, Cobourg, York, George, Rideau, etc. S'adresser à A. B. Macdonald, 47 rue Rideau.

A VENDRE - Deux cottages sur la rue Alice, Ville Centrale, à 10 minutes du bureau de poste. S'adresser à A. B. Macdonald, 47 rue Rideau.

A VENDRE - Une belle maison de quatre chambres, remise, écurie, conditions faciles. S'adresser à A. B. Macdonald, 47 rue Rideau.